

MASCULINITE POSTIVE ET REDUCTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DRAME Abibata

*Maître de Conférences en Communication pour le Développement,
Département des Sciences de l'Information et de la Communication,
Université Félix Houphouët-Boigny
drameo2015@gmail.com*

Résumé

En Côte d'Ivoire, les Violences Faites aux Femmes (VFF) persistent toujours. Cette étude vise à promouvoir par la Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC), la masculinité positive en vue de réduire ces violences. Il s'agit spécifiquement d'identifier les facteurs à l'origine des VFF ; d'analyser les croyances socioculturelles à l'origine de ces violences et d'évaluer le niveau de connaissance des populations sur les VFF et la masculinité positive. La masculinité positive est une approche qui permet de développer chez les hommes des comportements qui favorisent les relations harmonieuses entre les hommes et les femmes dans la société. La masculinité positive consiste donc pour les hommes, à respecter et à soutenir leurs conjointes dans les activités ménagères quotidiennes tout en évitant de les violenter. Ainsi, elle permet de faire prendre conscience aux hommes de la gravité des violences que subissent les femmes afin de les engager à y mettre fin. En Côte d'Ivoire, la société est encore très rattachée au respect des normes sociales et religieuses et les hommes sont ancrés dans une masculinité dominante, ils méconnaissent cette nouvelle approche.

Mots clés : CCSC, Masculinité Positive, VFF, Côte d'Ivoire

Abstract

Violence against women (VAW) still persists in Côte d'Ivoire. This study aims to use Communication for Social and Behavioral Change (CSBC) to promote positive masculinity in order to reduce such violence. Specifically, it aims to identify the factors behind VAW ; analyze the socio-cultural beliefs behind this violence ; and assess people's level of knowledge about VAW and positive masculinity. Positive masculinity is an approach that helps men develop behaviors that promote harmonious relations between men and women in

society. For men, positive masculinity means respecting and supporting their wives in daily household activities, while avoiding violence. In this way, it raises men's awareness of the seriousness of the violence suffered by women, and encourages them to put an end to it. In Côte d'Ivoire, society is still very much attached to respect for social and religious norms, and men are anchored in a dominant masculinity, so they are unaware of this new approach.

Keywords: CSBC, Positive Masculinity, VFF, Cote d'Ivoire

Introduction

Malgré toutes les actions entreprises par l'Etat ivoirien et toutes les organisations de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) pour l'éradication des cas de violences faites aux femmes, les violences au sein de la société demeurent un fléau en Côte d'Ivoire. Depuis 2020, avec l'arrivée du COVID-19 on assiste à une augmentation des cas de violence. Toutes les formes de violence dirigées contre les femmes et les filles (agressions sexuelles, cyber violence, violence entre partenaires intimes, harcèlement sexuel, traite des femmes et des filles, mutilations génitales, exploitation sexuelle et les violences basées sur l'honneur) ont comme dénominateur commun les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. En effet, une des premières raisons amenant à étudier cette question réside dans l'ampleur des violences, et notamment des violences basées sur le genre. L'importance de cette thématique est perceptible à travers le caractère inquiétant des statistiques relatives à la criminalité et aux violences de genre. Selon les dernières estimations sur les VBG en Côte d'Ivoire, des données provisoires, publiées par le Ministère de la Femme sur la période de janvier à septembre 2021, indiquent près de 2202 cas de violences domestiques, dont 134 cas de violences conjugales et 454 cas de viol (MFFE, 2021). En 2016, l'enquête par grappe à indicateurs multiples MICS révèle un taux de prévalence des VBG de 73.3% en zone rurale et 30,8% en zone urbaine en Côte

d'Ivoire (MICS, 2016) ; de même, l'enquête du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) de 2016 révèle que 40% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Quant aux violences conjugales, une enquête de l'ONG CPDEFM publiée en 2019 fait état de 70% de femmes victimes de VBG à Abidjan. S'il est malheureusement observé un taux élevé des VBG en Côte d'Ivoire, le processus de prise en charge des victimes demeure jusqu'ici insuffisamment traité et les hommes moins impliqués dans la lutte. Cela est dû au sous-système familial qui tend à différencier les rôles masculins et féminins sur la base d'une complémentarité fonctionnelle de l'homme et de la femme adulte. Ces fonctions intégratrices sont basées sur le rôle que jouent ceux qui, dans cette perspective, sont appréhendés comme « père » et comme « mère ». La famille, lieu de socialisation primaire remplit une fonction d'intégration. Dans les sociétés patriarcales, le père est chargé au sein de la famille du « rôle instrumental » de pourvoir aux besoins matériels de la famille tandis qu'à la mère échoit le « rôle expressif », celui de s'occuper de la famille et d'organiser le ménage (Francis Déri Dupuis, 2012). Les violences sont récurrentes car l'homme pourvoyeur de revenu et détenteur de force se sent libre de traiter la femme comme il l'entend. Ainsi, il est évident que les violences contre les femmes ne cesseront que si les hommes décident de cela. D'où la nécessité d'impliquer les hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Au vu de ce constat, il importe de trouver des réponses aux interrogations suivantes : comment impliquer par la Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC) les hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes afin de contribuer à leur réduction en Côte d'Ivoire ? Quels sont les facteurs à l'origine des violences faites aux femmes ? Quelles sont les croyances des populations concernant ces violences ? Quel est le niveau de connaissance des populations concernant les VFF et la masculinité positive ?

Ainsi, l'étude vise à promouvoir par la CCSC la masculinité positive en vue de réduire les violences faites aux femmes ; à identifier les facteurs à l'origine des VFF ; à analyser les croyances sur les VFF et à évaluer le niveau de connaissance des populations sur les VFF et la masculinité positive.

Comme hypothèses de recherche, l'étude stipule que l'éducation des hommes sur l'approche de la masculinité positive peut contribuer à engager les hommes à réduire significativement les cas de violence. Les facteurs socio-religieuses et les préjugés favorisent les violences faites aux femmes ; les croyances socio-culturelles sur les VFF contribuent à leur persistance et la faible connaissance des populations sur la masculinité positive impacte négativement la lutte contre les VFF.

Ce travail de recherche comporte trois parties : la première partie aborde le cadre de référence théorique et méthodologique, la deuxième partie présente les résultats de l'étude et la troisième la discussion des résultats de l'étude.

1. Positionnement théorique et méthodologique

1.1 Positionnement théorique

Cette étude se fonde sur deux théories : celle du genre et celle de l'action raisonnée. Soumises aux violences, les femmes ont tendance à réagir faiblement face à celles-ci. La théorie du genre est celle qui est convoquée dans ce travail pour comprendre cette faible réactivité des femmes face aux violences perpétrées à leur rencontre. En effet, les femmes prennent des décisions fondées sur des questions sociales et environnementales liées aux femmes, telles que : la répartition du pouvoir et de l'autorité, les influences affectives, les normes propres à chaque sexe en dehors et dans les relations. Bien que cette théorie adresse spécifiquement l'inégalité entre les sexes, elle peut être utilisée également pour comprendre les comportements d'autres groupes

opprimés ou marginalisés, tels que, les pauvres, les minorités ethniques et pour informer les programmes de travail sur ces groupes. En effet, la théorie du genre, est un concept selon lequel, l'environnement social de l'individu, son éducation et sa culture influencent la construction de son identité par l'intégration de représentations stéréotypées et de préjugés qui conduisent à l'inégalité hommes/femmes. De manière générale, elle propose une démarche de réflexion et répertorie ce qui définit le masculin et le féminin dans différents lieux et à différentes époques, et s'interrogent sur la manière dont les normes se reproduisent au point de sembler « naturelles ».

Comme implications pour la conception de la CCSC, la théorie du genre sert à déterminer l'impact des normes de genre et ses attentes sur le comportement souhaité ; à concevoir des activités différenciées par genre pour répondre aux différences dans les obstacles, les motivateurs, le pouvoir et d'autres ressources entre les femmes et les hommes ; à construire et structurer des activités pour la promotion de l'égalité des sexes. Ainsi, cette théorie va permettre d'établir les dynamiques existantes dans les communautés à divers niveaux qui empêchent les femmes de réagir face aux violences.

A cette théorie s'ajoute la théorie de l'action raisonnée. Selon cette dernière, les gens prennent les décisions en sopesant les avantages et les inconvénients d'un comportement. Leurs attitudes concernant l'adoption d'un comportement est fonction de leurs sentiments et de ceux de leurs pairs. (Martin Fisbein, Icek Ajzen, 1975).

Les implications de cette théorie pour la conception de la CCSC sont d'identifier les motivations ou les bénéfices de l'action ; d'identifier les messages qui peuvent influencer ou engager les attitudes ; d'identifier les personnes qui influencent les attitudes du groupe cible primaire. Il s'agit donc de faire ressortir les

motivations ou bénéfiques que gagneraient les hommes à adopter la masculinité positive.

1.2 Méthodologie de l'étude

Ce travail de recherche repose sur une méthodologie mixte à la fois qualitative et quantitative. Ainsi, il se base sur une analyse de contenu documentaire de d'entretiens avec des personnes ressources et une enquête par sondage.

1.2.1 Analyse de contenu documentaire et unité d'analyse

L'analyse de contenu consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. Pour Laurence Bardin (2013), l'analyse de contenu est «L'ensemble des communications utilisant des procédures systématiques et objectives des descriptions de contenu, des messages, à obtenir des indications quantitatives ou non permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production» et pour Bernard Berelson (1952) «c'est une technique de recherche pour la description objective, systématique et qualitative du contenu manifeste (et latent) des communications, ayant pour but de les interpréter»

L'étude part d'une analyse de contenu de documents sur les VFF et la masculinité positive tels que : le rapport du Programme d'Enseignement Ciblé (PEC) du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation sur l'état des lieux de la réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG) ; le rapport du Haut-Commissariat des Nations unies sur les hommes et les garçons dans la lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ; le rapport du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant sur l'analyse statistique sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire et l'ouvrage de Michel Bitengue Matulu sur le Genre et la masculinité positive en RDC.

Les données recueillies ont été regroupées par thème, analysées et synthétisées pour ressortir les informations utiles pour l'étude.

Ainsi, Les données ont été recueillies et regroupées en unités d'analyse que sont : les types de violence basés sur le genre, les statistiques concernant ces VFF, les facteurs liés aux VFF et les mécanismes de prévention et de lutte contre les VFF.

1.2.2 Analyse de contenu des entretiens et unité d'analyse

Il est question d'entretiens semi directifs menés auprès de certains acteurs afin d'identifier les types des VFF, les facteurs de ces violences ainsi que les actions à mener pour lutter contre ce phénomène. Pour recueillir ces informations un guide d'entretien semi- directif a été utilisé.

Le contenu de ces entretiens a fait l'objet d'une analyse de contenu par thématique. Ces entretiens ont permis d'identifier les types de VFF, les facteurs de ces violences ainsi que les actions majeures menées pour lutter contre ce problème. Les entretiens ont été menés auprès de personnes ressources de l'ONG Citoyennes pour les droits des enfants des femmes et des minorités et d'une institution internationale, Engender Health. En plus de ces organisations, (04) personnes dont (02) femmes et (02) hommes ont également été interviewés.

1.2.3 L'enquête par sondage

L'approche quantitative d'investigation vise à recueillir des données observables et quantifiables. Il s'agissait dans le cadre de l'étude, de recueillir des données quantifiables sur les connaissances des populations concernant les VFF et la masculine positive par un questionnaire.

Tableau 1 : Plan de sondage

Univers de l'enquête	Population de référence: population de Cocody (commune résidentielle d'Abidjan) et de Koumassi (commune populaire d'Abidjan)
Unité de sondage	Un (1) individu résidant dans une de ces (02) communes
Taille de l'échantillon	N=200 individus (100 par commune)
Mode d'échantillonnage	Par choix raisonné (Cette taille d'échantillon est acceptable selon la loi statistique de Gauss qui stipule que pour les échantillons représentatifs et aléatoires, les propriétés ou variables examinées doivent suivre la loi normale. Pour les échantillons supérieurs à 30 individus, la loi normale est en général une bonne approximation de la taille réelle)

Source: Auteur

2. Résultats de l'étude

2.1 Les types de violence faites aux femmes

Selon l'ONU Femmes, la violence faites aux femmes (VFF), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette phrase est principalement utilisée pour souligner que les déséquilibres de pouvoir structurels et sexistes exposant les femmes et les filles à un risque accru de multiples formes de violence. On peut citer : la violence domestique, le féminicide, la violence sexuelle, la traite des femmes, les mariages précoces et/ou forcés, les mutilations génitales féminines et les violences numériques.

La violence domestique correspond à toute forme d'abus domestique entre partenaires intimes ou conjugales. Elle se réfère la plupart du temps à la violence psychologique, économique, sexuelle, physique et émotionnelle. Le féminicide désigne la mort donnée à une femme ou une fille par ce que c'est une femme ou une fille. La violence sexuelle est un acte sexuel qui se déroule sans le consentement ou l'accord de la personne qui le subit. Elle se rattache au viol, au harcèlement sexuel et à la culture du viol. La traite des femmes se définit comme le trafic ou l'exploitation des personnes par la force ou par la fraude. Les mariages précoces désignent le mariage de personnes de moins de (dix-huit) 18 ans, ce qui est formellement condamnée par la déclaration universelle des droits de l'Homme énonçant : « Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux ». Les mutilations génitales féminines désignent plusieurs procédés consistant à faire l'ablation de certaines parties de l'appareil génital féminin et à mutiler les organes sexuels des jeunes femmes de façon permanente sans aucune raison médicale. Les violences numériques se définissent comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques à l'encontre d'une ou plusieurs victimes.

2.2 Etat des lieux des cas de violences basées sur le genre

Tableau 2 : Evolution des statistiques sur les VBG de 2010 à 2020

ANNEE	Nombre de cas de VBG PEC	VIOL	Agression Sexuelle	Agres sion Phy sique	Mariag e Forcé	Dénis de Ressources, d' Opportunités et de Service	Violence Physique et Emotionnelle
2020	5405	822	165	1286	96	2119	917
2019	3193	693	133	825	84	970	488
2018	2 744	693	131	732	82	727	379

2017	3 415	696	206	774	125	1 111	503
2016	3 061	599	117	728	102	914	601
2015	1 225	310	86	321	38	285	185
2014	582	292	34	136	6	86	28
2013	1 780	497	52	465	49	558	159
2012	2 646	578	151	662	0	833	422
2011	918	217	36	281	0	253	131
2010	711	159	22	82	0	366	82

Source : Etat des lieux de la réponse aux VBG : coordination nationale, PEC multisectorielle, collecte des données, septembre 2021

2.2 Les facteurs liés aux violences faites aux femmes

La violence fondée sur le genre, et en particulier la violence à l'égard des femmes, demeure l'une des manifestations les plus fortes des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes. Dans nos sociétés, la violence fondée sur le genre ne s'explique pas par un unique facteur. Une multitude de facteurs y contribue, et c'est l'interaction de tous ces facteurs qui en est à l'origine. On note alors quatre (04) grands facteurs que sont : les facteurs culturels et religieuses, les facteurs juridiques, les facteurs économiques et les facteurs politiques.

Les facteurs culturels sont les conceptions patriarcales et sexistes qui confèrent une légitimation à la violence afin d'assurer la domination et la supériorité des hommes. Parmi les autres facteurs d'ordre culturel figurent : les stéréotypes et les préjugés fondés sur le genre, les attentes normatives à l'égard de la féminité et de la masculinité, la socialisation du genre, la perception de la famille comme une sphère privée placée sous l'autorité masculine, et une acceptation générale de la violence dans la sphère publique (par exemple, le harcèlement

sexuel des femmes dans la rue), et/ou sa reconnaissance comme un moyen acceptable pour résoudre un conflit et s'affirmer. Dans certaines traditions religieuses et historiques, les châtiments corporels infligés aux femmes ont été approuvés en vertu du principe selon lequel l'homme a un droit d'autorité et de propriété sur la femme. Le concept de propriété, à son tour, légitime le contrôle de la sexualité des femmes qui, en vertu de nombreux codes juridiques, a été jugé essentiel pour assurer un héritage patrilinéaire.

Concernant les facteurs juridiques, il est constaté que dans de nombreuses sociétés, le fait d'être victime d'actes de violence fondé sur le genre est perçu comme une honte et un signe de faiblesse, et beaucoup de femmes sont encore jugées coupables d'attirer la violence à leur égard par leur comportement. Cela explique en partie pourquoi le nombre de signalements et d'enquêtes tend à rester limité. Jusqu'à récemment, dans certains pays, la loi établissait encore une distinction entre les espaces publics et privés, ce qui rendait les femmes particulièrement vulnérables à la violence domestique. La convention d'Istanbul garantit le droit de chacun de vivre à l'abri de la violence, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. Alors que la plupart des formes de violence fondée sur le genre sont criminalisées par la loi dans la plupart des pays européens, en Afrique, les pratiques des forces de l'ordre favorisent bien souvent les auteurs. En effet, ces derniers font preuve de tolérance et de laxisme face aux auteurs de VBG. Cette situation contribue à expliquer le faible niveau de confiance dans les autorités publiques et le fait qu'une majorité de ces actes ne soient pas signalés.

Les facteurs économiques désignent le manque de ressources économiques. Ces besoins économiques placent généralement les femmes en situation de grande vulnérabilité à la violence. Dans cette situation s'installent des schémas de violence et de pauvreté, qui se perpétuent et réduisent fortement

pour les victimes la possibilité de s'en sortir. Lorsque le chômage et la pauvreté touchent les hommes, certains peuvent être tentés d'affirmer leur masculinité par la violence.

Les facteurs politiques concernent la sous-représentation des femmes sur le plan politique. Elles ont moins de possibilités d'orienter le débat et d'influer sur les changements politiques, ou de favoriser des mesures pour combattre la violence fondée sur le genre et soutenir l'égalité. Dans certains contextes, l'importance de la violence fondée sur le genre est sous-estimée et la violence familiale ne bénéficie pas non plus de suffisamment de ressources et d'attention. Les mouvements des femmes ont soulevé des questions et sensibilisé le public aux normes traditionnelles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, dénonçant certains aspects de l'inégalité.

2.3 Mécanisme de prévention et de lutte contre les VFF

Dans l'optique de lutter contre ce problème plusieurs moyens de prévention sont mis en place par les instances étatiques et les ONG. En effet, l'Etat et les ONG mènent des actions et activités de sensibilisation de proximité et de masse : séances de causerie éducative pour engager les hommes à la masculinité positive ; actions de plaidoyers pour faciliter l'accès à la justice aux victimes/survivantes afin de favoriser les dénonciations ; création de groupes de paroles qui permettent aux victimes/survivantes de parler de leurs maux, de se confier et de recevoir du soutien, et aussi la création d'un système d'écoute à travers les lignes vertes qui sont des lignes d'assistance aux victimes/survivantes en les orientant sur les procédures à suivre en cas de VBG. En plus, il existe des formations organisées à l'endroit des intervenants dans la prise en charge des cas de VBG afin de renforcer leurs connaissances pour une réponse appropriée et une sensibilisation des communautés. Aussi, la collecte des données joue un rôle important dans l'élimination

des VBG en Côte d'Ivoire, car elle sert d'outil d'observatoire et de plaidoyer aux décideurs.

2.4 Connaissances des populations sur les VFF et la masculinité positive

Les résultats de l'étude font ressortir les données suivantes : concernant les questions de connaissance, la totalité des enquêtés a connaissance de la signification des violences faites aux femmes mais méconnaît l'approche de la masculinité positive. En effet, 100% des enquêtés affirment connaître les violences faites aux femmes et 100% ne connaissent pas la masculinité positive. De cette première affirmation sur les VBG, découle les types de VBG : les plus connus par les enquêtés sont la violence physique à 33% et la violence sexuelle à 30,20%. Il faut noter qu'avec l'avènement des technologies, les populations sont confrontées au quotidien à des cas de violence faites aux femmes. En effet, les enquêtés affirment connaître ces violences à travers les réseaux sociaux à 28,60% et la télévision à 24,60%. Les enquêtés trouvent que certains facteurs sociaux sont majoritairement à la base des violences faites aux femmes. Selon 71, 30%, les habitudes de vie et des normes sociales dans les sociétés patriarcales obligent les femmes à subir le pouvoir des hommes. Elles n'ont pas le droit de s'opposer à ces derniers peu importe si cela nuit à leur intégrité physique et/ou morale. Ainsi, 77% avouent avoir été témoins de scène de violence qui étaient la plupart du temps de nature physique. Ils affirment par la suite avoir réagi pour arrêter les actes de violence. Les enquêtés en général, affirment ne pas connaître l'approche de la masculinité positive. Mais la majorité atteste que le concept de masculinité représente à 25,60% le soutien et à 25,10% la force physique. De plus, selon 27% des répondants les femmes également peuvent être à la base de certaines violences faites aux femmes.

3. Discussion des résultats

3.1 *Facteurs liés aux VFF*

Les violences liées au genre constituent une des violations des droits de la personne les plus répandues au monde. Les femmes et les filles en sont en grande partie les premières victimes et cela est l'un des obstacles majeurs au développement. De nombreux traités légaux sur les droits de la personne interdisent les violences faites aux femmes, mais malgré ces nombreux traités, le taux de violence faites aux femmes et filles augmente chaque jour. En outre, il importe de préciser que les hommes sont les principaux auteurs des VFF dans les situations vécues. Les normes socioculturelles axées sur le statut et le pouvoir engendrent les inégalités entre les hommes et les femmes et favorisent par conséquent les violences basées sur le genre sous toutes ses formes. Dans les travaux de Diop et al (2015), au Niger, les violences psychologique et physique sont les plus fréquentes (respectivement 33% et 31%). Par ailleurs, 38% des femmes enquêtées ont déclaré avoir subi une forme de violence culturelle au cours de leur vie. En ce qui concerne la violence sexuelle, 13% des femmes enquêtées ont déclaré en avoir subi au moins une fois. La violence économique est le type de violence le moins subi (3%). De plus, quelle que soit la forme de violence sexuelle, les femmes sont les plus touchées et la violence basée sur le genre touche toutes les catégories d'âge. La violence physique est plus élevée chez les adolescentes de 10-14 ans (38%). Les femmes en fin de vie féconde (45-49 ans) sont les plus touchées par les violences psychologiques (41%). Ce type de violence frappe aussi les adolescentes (36%). La proportion de femmes victimes de violence culturelle augmente considérablement avec l'âge. En effet, cette proportion passe de 29% dans le groupe 15 à 19 ans à 64% dans le groupe d'âge 45 à 49 ans. En outre le viol a concerné 7% des femmes et sont plus fréquents en milieu urbain (9%).

L'épidémiologie-clinique des violences basées sur le genre au Mali, prenant en compte 117 cas de violence, a permis de se rendre compte que la tranche d'âge de (11-20) ans était la plus touchée avec 61 cas soit 52,1%. L'âge moyen est de (12-18) et l'âge extrême 60 ans. Par ailleurs, les femmes sont les plus touchées avec 110 cas soit 94%. L'agression physique était la plus fréquente avec 51 cas soit 43,6%. Le viol en revanche avait une fréquence beaucoup plus élevée (38, 5%) et l'agression sexuelle 13,6%. (Haidara, 2020). En Guinée, la prise en charge des victimes de violences conjugales à l'unité de médecine légale de l'hôpital national de Donka identifie, 13,52% soit 194/1435 femmes qui avaient été victimes de violence conjugale. Parmi elles, 31,44 % (61/194) étaient victimes de violences sexuelles et (133/194) soit 68,56 % étaient victimes de violences physiques. L'âge moyen était de 16, 4 ans avec les extrêmes de 15 et 46 ans. Chez les victimes, la tranche d'âge de 15-20 ans était la plus représentée (36,60%). Les élèves et les étudiants représentaient 28,35% des victimes. La proportion des femmes mariées était de 33,51 % (Diallo et Al, 2022).

D'un autre côté, la violence conjugale au Maroc sur les femmes précaires met en exergue les différents types de violences les plus couramment signalées par ces femmes. En effet, la violence économique, la violence verbale et la violence physique, sont les plus couramment signalés par ces femmes. Nombreuses d'entre-elles souhaitent s'échapper des griffes de leur conjoint agresseur, mais peu d'entre elles réussissent à le faire en raison du fait qu'elles sont influencées dans leurs décisions d'agir (Hattabi et Fath, 2023). Les facteurs qui influencent, la prise de décision des femmes sur leur départ de la maison d'après ces auteurs sont, le sentiment d'insécurité élevé sur la réaction du conjoint agresseur, l'instabilité économique, et la perte d'estime et de confiance en soi. Ba et al (2023), en s'intéressant de près aux violences faites aux jeunes filles montre à travers leur étude que les violences sur les adolescentes ont lieu dans

l'environnement proche (maison, quartier, école), et sont parfois perpétrés par des personnes de confiance (cousin, frère, père, tuteur, père adoptif, beau-père, enseignant, voisin, ami de la famille, petit ami, etc.).

Ces études démontrent toutes, l'effectivité des violences que subissent les femmes et les filles à travers le monde. Même si les mécanismes de prévention des VBG existent, la réalité est que les acteurs de lutte rencontrent parfois des difficultés dans la prise en charge des victimes de ces violences. La réduction des violences faites aux femmes et aux filles dans le monde peut devenir une réalité si avant toute chose, les violences basées sur le genre sont reconnues comme telles par tous (hommes et femmes). En plus, si les hommes consentent à mettre en pratique l'approche de la masculinité positive dans leurs rapports avec les femmes.

3.2 Connaissances des VBG et de la masculinité positive

Contrairement aux résultats de l'étude, qui montrent qu'un grand pourcentage des enquêtés avait connaissance des notions relatives aux violences basées sur le genre, les répondants de l'enquête monographique du centre d'accueil Killimaaroo n'avaient pas de connaissances approfondies sur ce sujet (Ba et al, 2022). En effet, les résultats des entretiens ont relevés une certaine méconnaissance des violences basées sur le genre. Plusieurs des répondants n'avaient jamais entendu parler de viol avant de l'avoir vécu. Il existe par ailleurs un flou en ce qui a trait au consentement mais également une conception de l'agression sexuelle uniquement liée à l'usage de la force. A Goma cependant, la perception des étudiants sur l'identité de genre révèle que ces derniers connaissent les violences basées sur le genre et plus précisément les différentes formes de violence puisque selon les auteurs (Kankunda et al, 2021) environ trois sur cinq étudiants interrogés (58,6%), déclarent avoir « parfois à toujours » perpétré dans les milieux

universitaires, des actes de violences fondées sur le genre. Ainsi, les résultats témoignent qu'à Goma, les filles dans l'ensemble, en milieu universitaire sont fréquemment victimes d'actes de violence fondée sur le genre, en particulier sous forme de violence perpétrée par un partenaire intime et de harcèlement sexuel. La plupart des hommes/garçons interrogée dans les quatre institutions universitaires (n=380) a, pour l'essentiel, des opinions inégalitaires quand il leur est demandé de s'exprimer sur les formes de violences basées sur le genre, en termes de violence physique, de violence émotionnelle ou de préjugés pour la vie des filles/femmes en contexte d'apprentissage. En Algérie également, les trois quarts des participants (75%), après une étude sur la réception des campagnes de communication sociale et les effets des messages de prévention chez la population du Grand Tunis ont déclaré avoir effectué des séances de renforcement de connaissances de leurs entourages sur les VFF. Pendant ces séances, les femmes étaient plus à l'écoute que les hommes sur ce sujet (68,6% contre 59,3%). Par ailleurs, deux tiers des participants (68,3%) ont reconnu que « la violence de l'homme sur la femme » est un délit et le tiers (33,3%) la considère comme un phénomène courant. De même la moitié (50%) des participants ne la considère pas comme une forme d'injustice (Hattabi Jamal et Fath Rachida, 2023).

Pour briser le cycle des VFF et promouvoir l'équilibre dans les communautés dominées par les inégalités, il est important de sensibiliser les hommes et les garçons afin de les impliquer dans la dynamique de la lutte contre les violences basées sur le genre, mais aussi contre une masculinité militarisée en promouvant une « masculinité positive » se basant sur l'approche de « l'homme modèle ».

La masculinité positive est une approche qui permet de développer chez les hommes des comportements qui favorisent les relations harmonieuses hommes et femmes dans les sociétés. Qui parle de masculinité positive parle implicitement de

féminisme. « L'homme modèle » est le prototype de ces hommes, qui prennent conscience des violences que subissent les femmes et qui décident de s'engager afin de les éradiquer. La masculinité positive fait donc référence aux caractéristiques et comportements propres aux hommes : comportements ou caractéristiques dépourvus de violence. Ainsi, un homme modèle est une référence, un acteur de promotion de l'égalité de genre, pratiquant une masculinité positive, et qui sensibilise et incite ses pairs au changement des comportements nuisibles à l'égalité du genre ainsi qu'aux droits humains.

3.3 Masculinité positive et défis communicationnels

En Côte d'Ivoire, la société est encore très rattachée aux normes sociales et religieuses et les hommes sont encore ancrés dans une masculinité dominante c'est-à-dire la domination de l'homme sur la femme et sur son environnement social. Les hommes connaissent peu cette nouvelle approche qu'est la masculinité positive. Il faudrait les éduquer dans ce sens en mettant en place des actions et activités de sensibilisation de masse et de proximité sur la question afin de s'attaquer aux stéréotypes et de susciter une prise de conscience chez eux.

La promotion de la masculinité positive, exige de relever certains défis, notamment : la levée de normes socioculturelles qui bloquent l'engagement des hommes et des garçons dans les communautés ; le faible engagement des leaders coutumiers et autres leaders religieux et communautaires ; l'insuffisance et ou /le manque de connaissances des traités légaux et instruments régionaux, nationaux, et internationaux interdisant toute violence à l'égard de la femme.

L'engagement des hommes en tant qu'alliés des femmes est essentiel pour assurer l'équité entre les sexes dans les communautés dominées par les hommes, et est bénéfique tant pour les hommes que les femmes. L'engagement des hommes dans l'approche de la masculinité positive favorise le

développement personnel de l'homme et de la femme et leur enrichissement travail-famille. Lorsque les femmes perçoivent les hommes comme des alliés, elles se sentent dynamisées et intégrées.

Cependant, les cadres dominants qui se concentrent exclusivement sur les comportements misogynes et oppressifs des hommes issus de la masculinité toxique peuvent induire la honte et la peur, et repousser les hommes à contribuer aux efforts d'équité de genre. Il faut noter que les hommes et les femmes ont tous les deux une influence dans la communauté selon la plupart des sociétés et les règles qui y sont instaurées. Tous les deux occupent une place de choix dans la lutte contre les VBG qui n'est pas à négliger. En inculquant les principes de masculinité positive aux hommes, ceux-ci pourraient être les piliers de la lutte contre les VFF étant donné qu'ils sont en partie responsables de la majorité des cas de ces violences.

La masculinité positive est encore une notion très peu connue en Afrique, comme notre étude l'avait relevé. En Egypte, une recherche menée afin d'impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre les mutilations génitales féminines a fait ressortir comme résultats que les perceptions communautaires dominantes concernant les rôles des hommes et des femmes dans le cadre domestique affectent de manière significative le degré et la fréquence de la participation des hommes aux tâches domestiques (Unicef, 2023). A titre d'exemple, les femmes participantes ont déclaré que leurs maris évitent souvent d'accomplir publiquement les tâches domestiques par peur d'être critiqués, ridiculisés ou parce que cela porterait atteinte à leur masculinité. Même si de nombreux participants masculins à l'étude ont montré des attitudes positives à l'égard de la participation à certaines activités ménagères telles que l'achat d'articles ménagers (nourriture, boissons ou vêtements), le paiement des factures, la cuisine ou le changement des bouteilles de gaz.

Conclusion

Au terme de ce travail de recherche, il convient de rappeler que le sujet a porté sur la promotion de la masculinité positive en vue de réduire les cas de violences faites aux femmes. Il avait pour objectif de promouvoir l'approche de la masculinité positive afin de contribuer efficacement à la lutte contre les VFF.

En effet, les femmes sont victimes de violences au quotidien et cela en partie à cause des hommes qui en sont les premiers responsables. Il faut aussi noter la présence de normes sociales, religieuses et de préjugés qui ne font que conserver cette situation d'inégalités entre hommes et femmes favorisant ainsi les violences à l'endroit des femmes. La communication pour le changement social et comportemental semble être la solution pour déconstruire tous ces facteurs favorisant les VFF, car elle permet de mettre en œuvre des stratégies et approches afin de promouvoir des comportements sains au niveau de la communauté.

Pour mieux appréhender le sujet, les hypothèses suivantes ont été formulées : l'éducation des hommes sur le concept de masculinité positive peut contribuer à engager les hommes à réduire significativement les cas de violence ; les facteurs socio-religieuses et les préjugés favorisent les violences faites aux femmes ; les croyances socio-culturelles sur les violences faites aux femmes contribuent à leur persistance; la faible connaissance des hommes sur la masculinité positive impact négativement la lutte contre les VFF. Ces hypothèses ont été confirmées par la suite.

En effet, une enquête mixte qualitative et quantitative a confirmé que l'éducation des hommes sur l'approche de la masculinité positive peut contribuer à les engager dans la lutte et à réduire significativement les cas de violence. En outre, elles ont relevé le fait que les normes sociales, les normes religieuses et les

préjugés favorisent ces violences. Les hommes ont un rôle important à jouer dans la prévention des VFF. Ils peuvent faire partie de la solution.

L'étude ouvre la discussion et offre des pistes et des outils permettant aux hommes de faire une différence au sein de leur collectivité. Il est important que l'activisme des hommes alliés se déploie clairement et explicitement en lien avec les mouvements féministes contre les VFF. En sollicitant la participation des autorités communautaires, administratives, et religieuses, des organismes et intervenants engagés dans les VFF, on encourage le développement d'une communauté saine et égalitaire où tous les individus jouissent de leur plein potentiel et de leur droit.

Bibliographie

Abidjan.net (2020), *Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles : Et si l'engagement des hommes et des garçons était la réponse adéquate à la problématique des VBG en Côte d'Ivoire*. Repéré à

<https://news.abidjan.net/articles/684152/lutte-contre-la-violence-faite-aux-femmes-et-aux-filles-et-si-l'engagement-des-hommes-et-des-garcons-etait-la-reponse-adequate-a-la-problematique-des-vgb-en-cote-divoire>

Bardin Laurence (2013), *L'analyse de contenu*, collection Quadriga, Presses Universitaires de France.

Berelson Bernard (1952), *Content analysis in communication research*, Glencoe, Illinois, The Free Press.

Dupuis Déri Francis (2012), *Discours de la crise de la masculinité comme refus de l'égalité entre les sexes : Histoire d'une rhétorique antiféministe*, Revue Recherches Féministes, volume 25, numéro 1, pp 89-109.

Diallo Thierno Mamadou Chérif et Al (2022), *Violences conjugales à l'unité de médecine légale de l'hôpital national de*

Donka (Guinée), Abidjan, Revue Internationale SCI méd, numéro 24(2) pp. 200-205.

Fisbein Martin, Ajzen Icek (1975). *Belief, attitude, intention, and behavior : an introduction to theory and research*. Reading, MA Addison Wesley.

Haut-Commissariat des Nations Unis (2017), *Les hommes et les garçons dans la lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes*. Repéré à

<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/FightToEliminateViolenceAgainstWomen.aspx>

N'Da Paul (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines- Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, France, Paris, Editions L'Harmattan.

Dubesset Mathilde (2008), *Femmes et religions, entre soumission et espace pour s'exprimer et agir, un regard d'historienne*. Repéré à

<https://journals.openedition.org/nuevomundo/34383>

Plank Liz. (2021), *Pour l'amour des hommes : dialogue pour une masculinité positive*, Canada, Québec, Éditions Québec-Amérique.

Michel Bitengue Matulu (2016), *Genre et masculinité positive en RDC*, Paris : Editions universitaires européennes.

Ministère du Plan et du Développement et UNICEF (2016), *Enquête par grappes à indicateurs en Côte d'ivoire (MICS)*, Abidjan, INS, UNICEF.

Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant. (2021), *Etat des lieux de la réponse aux VBG*, Abidjan, Coordination Nationale, PEC multisectorielle, collecte des données.

Banque Mondiale. (2013), *Rapport des consultations sur le genre* (2013) Abidjan, Empowerment Challenges.

OCHA, (2017), *Rapport d'évaluation sur les violences basées sur le genre (VBG) au niveau des sites des déplacés à N'guigmi - la région de Diffa*. Repéré à

<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger/asse>

ssment/rapport-d%E2%80%99evaluation-sur-les-violences-basees-sur-le-genre-vbg-au-niveau

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (2018), *Rapport d'analyse statistique sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire*, Abidjan, INS.

Promundo (2010), *Impliquer les hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes*. Repéré à <https://www.genreenaction.net/Impliquer-les-hommes-dans-la-lutte-contre-les.html>

Diop Fatou Sall, Djibo Saley, Modiell Amadou Djibrilla (2015), *Ampleur et Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger*, Etude VBG Rapport Final_1er septembre 2015.pdf (unfpa.org)

Haidara Talibé (2020), *Etude epidemio-clinique des violences faites aux femmes dans le service de gynécologie et d'obstétrique du centre de santé de référence (CSRéf) de la Commune V du district de Bamako* (Doctoral dissertation, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako).

Hattabi Jamal et Fath Rachida (2023), « *Précarité et Violence Conjugale Envers les Femmes au Maroc : Étude sur les Femmes Précaires Victimes de Violence Conjugale dans un Centre d'Accueil Soutenu par un Programme Social d'Appui* », *Revue Internationale du Chercheur* « Volume 4 : Numéro 3 » pp : 1 - 21

Ba Mame Penda, Sakho Sadibou, Id Yassine, Ndiaye Ndèye, et Diallo Fara (2022), *Enquête monographique du centre d'accueil Killimaaroo*.

Komet Eric, Katsurana Jules, Bisomeko Zawadi, Mbeva Jean Bosco Kahindo, et Ndeba Prudence (2021), *Citoyenneté critique en République Démocratique du Congo : Perception des étudiants envers l'identité de genre en milieu universitaire de Goma*. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 33(2), pp 330-336.

UNICEF (2023), *Mettre fin aux MGF en Egypte, impliquer les hommes et les garçons en Egypte par une approche transformatrice de genre*, repéré à <https://www.unicef.org/mena/media/23286/file/Mettre%20fin%20aux%20MGF%20%C3%A0%20%C3%89gypte.pdf>